

# Préavis N° 14 - 2010 au Conseil communal

Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2010, 2ème série

### Responsabilité(s) du dossier :

Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles,
M. J. F. Thonney, syndic

### Table des matières

1.	Objet du préavis					
2.	Principes de régulation des dépassements budgétaires					
3.	Crédits supplémentaires déjà accordés par le Conseil communal					
4.	Crédits supplémentaires demandés en 2 <sup>ème</sup> série					
	4.1.	Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel_	4			
	4.2.	Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles	5			
	4.3.	Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle	7			
	4.4.	Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité	9			
5.	Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2010, 2ème série 1					
6.	Incidences sur le budget 2010 12					
7.	Conclusions 1;					

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

### 1. Objet du préavis

Conformément aux dispositions du règlement cantonal du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, du règlement communal du Conseil communal et des directives de la Municipalité, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation une  $2^{\text{ème}}$  série de crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2010.

Le présent préavis s'inscrit dans le cadre des procédures de régularisation des dépassements budgétaires.

Montant demandé CHF 2'816'500.00.

# 2. Principes de régulation des dépassements budgétaires

Les principes de régularisation des dépassements budgétaires sont les suivants :

- Dépôt de préavis au Conseil communal sollicitant une série de crédits supplémentaires au budget. En principe, ces préavis sont déposés en mai et en novembre. Les crédits supplémentaires sont répartis en 3 catégories :
  - Les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles que la Municipalité a dû engager avant la décision du Conseil communal ;
  - Les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle sur lesquelles ni la Municipalité, ni le Conseil communal n'ont de possibilité d'intervention (transports publics, facture sociale, péréquation directe horizontale);
  - Les crédits supplémentaires concernant les dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité.

### Crédits supplémentaires déjà accordés par le Conseil communal

Rappelons que le budget 2010 comprend les crédits supplémentaires suivants, déjà accordés par le Conseil communal, soit :

- Préavis n° 5-2010, Pully 2020 Développement de la Ville de Pully (urbanisme et infrastructures), pour un montant de CHF 589'100.00;
- Préavis n° 7-2010, crédits supplémentaires 1<sup>ère</sup> série, pour un montant de CHF 601'100.00.

### 4. Crédits supplémentaires demandés en 2<sup>ème</sup> série

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous soumettons ci-après les crédits supplémentaires au budget 2010, 2<sup>ème</sup> série :

## 4.1. Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel

Afin de respecter la confidentialité des données relatives aux éléments ayant un lien avec les salaires du personnel communal, la Municipalité a décidé de présenter les crédits supplémentaires relatifs aux charges de personnel sous une seule et unique rubrique.

En ce qui concerne les charges de personnel, nous demandons la somme de CHF 56'000.00 (y compris les charges sociales). Ce montant représente les postes suivants :

### Dépenses urgentes et imprévisibles

- Service du personnel : Création de deux nouvelles places d'apprentissage compensée partiellement par l'encouragement cantonal à la création de places d'apprentissage ;
- *Piscine couverte :* Engagement d'un auxiliaire supplémentaire pour la surveillance des bassins de la piscine couverte pendant l'ouverture au public, dès le mois de septembre.

### Dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle

- Exploitation du Collège Arnold Reymond : Paiement d'heures supplémentaires ;
- Exploitation de l'Octogone : Paiement d'heures supplémentaires.

Crédits supplémentaires (montant net) - Charges de personnel	CHF	46'000.00
Compensation partielle par augmentation des revenus	CHF	-10'000.00
lotal crédits supplémentaires relatifs aux charges de personnel	CHF	56'000.00

### 4.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles

#### 140 - Affaires générales

Compte : 3650 Aides, subventions à des institutions privées Budget : CHF 147'400.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 15'000.00

Contribution au 50<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du Général Guisan.

### 310 - Terrains

Compte: 3185 Honoraires et frais d'expertises

Budget: CHF 8'000.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 25'000.00

Participation de la Ville de Pully en tant que propriétaire au financement du Syndicat d'améliorations foncières des Monts-de-Pully.

### 350 - Bâtiments locatifs

Compte: 3141 Entretien divers locaux

Budget: CHF 647'500.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 15'600.00

Place Neuve 3-4 - Remplacement de la détection incendie (mise à niveau et conformité). Clé de répartition entre la Fondation Pré Pariset (EMS) et la Ville de Pully.

#### 410 - Service technique

Compte: 3185 Honoraires et frais d'expertises

Budget: CHF 70'000.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 50'000.00

Suite à un accident de santé d'un collaborateur du bureau Cadastre-SIT impliquant un congé maladie de longue durée, son remplacement provisoire a dû être organisé.

Après analyse de la situation, la mise à jour du réseau électrique dont il s'occupe notamment a été sous-traitée en son absence à Romande Energie.

### 420 - Service de l'urbanisme et de l'environnement

Compte: 3185 Honoraires et frais d'expertises

Budget: CHF 293'000.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 50'000.00

Prestations d'architecte et d'ingénieur pour l'exécution par la Ville de Pully par voie de substitution d'un chantier abandonné par un particulier (parcelle n°156).

### 510 - Classes enfantines, primaires

Compte: 3188 Frais de transports

Budget: CHF 56'000.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 10'000.00

- Soutien communal à Pedibus. Le budget supplémentaire demandé permettra l'organisation d'activités durant la 10<sup>ème</sup> journée internationale « A pied à l'école » du 24 septembre 2010, la création des nouveaux panneaux de signalétique et les frais de réception pour leur inauguration;
- Subvention extraordinaire aux parents d'élèves des deux classes primaires déplacées de Chantemerle à l'Annexe Ouest et domiciliés à plus d'un kilomètre de l'école ;
- Transports des élèves de Fontanettaz pour les travaux manuels déplacés à Chantemerle.

### 513 - Réfectoires scolaires primaires

Compte: 3114 Achats machines, matériel d'exploitation

Budget: CHF 2'000.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 5'000.00

Suite à l'extension des réfectoires de Jules Loth (+25 places) et de Fontanettaz (+12 places) pour la rentrée scolaire 2010-2011, achats de tables et de chaises supplémentaires, de 2 bain-marie ainsi que d'un chariot.

Compte: 3131 Achat de produits alimentaires

Budget : CHF 87'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 14'000.00

Extensions des réfectoires des collèges de Jules-Loth (+25 places) et de Fontanettaz (+12 places) pour la rentrée scolaire 2010-2011.

L'augmentation du budget dédié à l'achat de produits alimentaires sera compensée par une progression de la facturation relative au nombre de repas servis (513.4359).

### 610 - Corps de police et signalisation

Compte: 3155 Entretien des véhicules à moteur

Budget: CHF 42'000.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 26'400.00

Réparation du véhicule d'intervention de police (VW Passat VD 42564), suite à l'accident de circulation du 17 mai 2010.

Ainsi, globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles se montent à la somme de CHF 211'000.00 :

Total crédits supplémentaires relatifs aux dépenses urgentes et

imprévisibles CHF 211'000.00

Compensation partielle par augmentation des revenus

CHF -20'000.00

Crédits supplémentaires (montant net) - Dépenses urgentes et CHF 191'000.00 imprévisibles

## 4.3. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle

### 180 - Transports publics

Compte : 3517 Part à l'excédent des charges TL, CGN, CFF Budget : CHF 6'565'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 68'300.00

Décompte final de l'année 2009 relatif à la couverture du déficit de l'exercice 2009 des lignes de trafic urbain des transports publics de la Région Lausannoise SA (TL).

### 190 - Service informatique

Compte: 3189.00 Programmation, extension, maintenance

Budget: CHF 446'300.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 11'000.00

Suite à la réforme fédérale judiciaire « CODEX » qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011, des adaptations doivent être apportées au logiciel de police « JEP/Graphite » utilisé en commun avec le Canton. Ces développements et modifications seront réalisés par la société Getronics sous mandat du Canton. La Ville de Pully a l'obligation de participer aux coûts engendrés en fonction du nombre de policiers.

### 220 - Service financier

Compte : 3520 Participation au fonds de péréquation horizontale Budget : CHF 15'866'685.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 2'169'900.00

Décompte final de l'année 2009 relatif à la péréquation. Globalement, ce décompte nous est favorable de l'ordre de CHF 193'400.00. Au niveau de la péréquation directe horizontale (compte 220.3520), nous devons compter avec une participation complémentaire de CHF 2'169'900.00, ce qui fait l'objet de la présente demande de crédit supplémentaire.

Néanmoins, cette dépense supplémentaire est largement compensée par un revenu sur la péréquation directe horizontale 2009 (compte 220.4527) plus élevée que prévu de l'ordre de CHF 326'300.00 et un décompte final de l'année 2009 qui nous est favorable par rapport à la facture sociale (comptes 531.3512 et 720.3515) de l'ordre de CHF 2'037'000.00.

Le remboursement en notre faveur de la somme de CHF 2'037'000.00 relatif à notre participation au financement de la facture sociale provient pour l'essentiel du fait que la facture sociale à financer par l'ensemble des communes vaudoises est d'environ CHF 14.9 mios inférieure à ce qui a été prévu dans le cadre du calcul des acomptes de l'année 2009.

### 420 - Service de l'urbanisme et de l'environnement

Compte: 3185 Honoraires et frais d'expertises

Budget: CHF 293'000.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 193'000.00

Appui externe pour prestations d'architectes relatives au traitement des dossiers de la police de constructions.

#### 521 - Réfectoire scolaire du secondaire

Compte: 3131 Achats de produits alimentaires

Budget: CHF 102'400.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 8'000.00

Anticipation de l'augmentation des repas servis lors du 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire 2010/2011. Cette dépense supplémentaire est en partie compensée par une augmentation des ventes de repas incluses dans le compte 521.4359.

### <u>600 - Police - Administration</u>

Compte: 3185 Honoraires et frais d'études

Budget: CHF 4'000.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 14'500.00

Financement des coûts de deux cadres des polices municipales au sein de la « cellule Réforme policière».

#### 730 - Santé publique

Compte : 3654 Subventions pour la santé publique

Budget: CHF 1'608'800.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 34'800.00

- Augmentation de notre participation au financement du maintien à domicile (AVASAD) suite à l'augmentation de nombre d'habitants sur le territoire pulliéran ;
- Augmentation du nombre de bénéficiaires faisant appel aux « Bons loisirs personnes à mobilité réduite ». Nous constatons une nette augmentation du nombre de courses.

Ainsi, globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle, se montent à la somme de CHF 2'499'500.00. Il est à noter que le décompte final de la péréquation 2009 aura comme conséquences une augmentation des revenus de CHF 326'300.00 et une diminution des charges de l'ordre de CHF 2'037'000.00 :

Total crédits supplémentaires relatifs aux dépenses liées à une	OUE	214201500.00
base légale, réglementaire ou contractuelle	CHF	2'499'500.00
Augmentation revenus suite décompte final péréquation 2009	CHF	-326'300.00
Diminution charges suite décompte final péréquation 2009	CHF	-2'037'000.00
Compensation partielle par augmentation des revenus	CHF	-6'000.00
		•

Crédits supplémentaires (montant net) - Dépenses liées à une CHF 130'200.00 base légale, réglementaire ou contractuelle

# 4.4. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité

### 130 - Service du personnel

Compte: 3091 Frais de formation du personnel

Budget: CHF 60'000.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 15'000.00

Diverses formations techniques ou administratives à faire avant la fin de l'année ou à payer pour la rentrée 2011.

### 512 - Bâtiments scolaires

Compte: 3141 Entretien des bâtiments

Budget: CHF 388'700.00 Crédit supplémentaire demandé: CHF 35'000.00

Collège des Alpes - Remplacement des vitres cassées.

Ainsi, globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité se montent à la somme de CHF 50'000.00.

En résumé, les demandes de crédits supplémentaires relatives à la 2<sup>ème</sup> série de l'année 2010 se présentent de la manière suivante :

Crédits supplémentaires - Charges de personnel	CHF	56'000.00
Crédits supplémentaires - Dépenses urgentes et imprévisibles Crédits supplémentaires - Dépenses liées à une base légale,	CHF	211'000.00
réglementaire ou contractuelle	CHF	2'499'500.00
Crédits supplémentaires - Dépenses non engagées	CHF	50'000.00
Total des crédits supplémentaires demandés (montant brut)	CHF	2'816'500.00
Augmentation des revenus liée au retour sur la péréquation		
directe horizontale (décompte final de l'année 2009)	CHF	-326'300.00
Compensation par augmentation des revenus	CHF	-36'000.00
Diminution de charges (facture sociale 2009)	CHF	-2'037'000.00
Total des crédits supplémentaires demandés (montant net)	CHF	417'200.00

# 5. Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2010, 2<sup>ème</sup> série

Les demandes de crédits supplémentaires mentionnées dans le présent préavis, peuvent être résumées de la manière suivante :

	i (.nanitre i	Rubrique budgétaire	Montant au budget (en CHF)	Crédits supplémentaires demandés			
Description des crédits supplémentaires				Augmentation de charges (en CHF)	Augmentation de revenus (en CHF)	Diminution de charges (en CHF)	
Crédits supplémentaires relatifs à des							
<u>charges de personnel</u>				_	_		
Total des charges relatives au personnel				56′000	10′000		
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des</u> <u>dépenses urgentes et imprévisibles</u>							
Contrib. 50 <sup>ème</sup> anniv. Mort Général Guisan	140	3650	147′400	15′000			
Contribution Syndicat foncier Monts-de-Pully	310	3185	8′000	25′000			
PI. Neuve 4 - Rempl. détection incendie	350	3141	647′500	15′600			
Sous-traitance suite absence collaborateur	410	3185	70′000	50′000			
Prest. architecte + ing. chantier abandonné	420	3185	293′000	50′000			
Divers soutiens transports des élèves	510	3188	56′000	10′000			
Extensions réfectoires - Achat matériel	513	3114	2′000	5′000			
Extensions réfectoires - Augm. repas servis	513	3131	87′000	14′000	20'000		
Réparation véhicule interv. suite accident	610	3155	42′000	26′400		_	
Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles				211′000	20'000	0.00	
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle</u>							
Décpte final 2009 couverture déficit des TL	180	3517	6'565'000	68′300	] ]		
Adaptation logiciel police suite réforme CODEX	190	3189.00	446′300	11′000			
Décompte final 2009 péréquation cantonale	220	3520	15'866'685	2'169'900	326′300	2'037'000	
Appui ext. traitement dossiers police constr.	420	3185	293′000	193′000			
Anticipation augmentation repas servis	521	3131	102′400	8′000	6′000		
Fin. 2 cadres polices municipales réforme pol.	600	3185	4′000	14′500			
Adaptation maintien domicile + augm. participants aux bons loisirs	730	3654	1'608′800	34′800			
Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle				2'499′500	332′300	2'037′000	
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des</u> <u>dépenses qui peuvent attendre la décision</u> du Conseil communal							
Diverses formations techniques ou admin.	130	3091	60′000				
Collège Alpes - Remplacement vitres cassées	512	3141	388′700	35′000	-		
Total des crédits supplémentaires relatifs à	312	3171	300 700	35 000			
des dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil communal				50′000	0.00	0.00	
Total des crédits supplémentaires au budget 2010 - 2ème série				2'816′500	362′300	2'037'000	

### 6. Incidences sur le budget 2010

	<u>Charges</u> (en CHF)	Revenus (en CHF)	<u>Résultat</u> (en CHF)
Budget 2010 voté par le Conseil communal	129'237'925.00	129'286'894.00	48'969.00
Crédits supplémentaires dans le cadre du préavis n°5-2010 « Pully 2020 - Développement de la Ville de Pully (urbanisme et infrastructures)	589'100.00	0.00	500/400 00
,	389 100.00	0.00	-589'100.00
Crédits supplémentaires 1 <sup>ère</sup> série 2010, approuvés par le Conseil communal	601'100.00	98'400.00	-502'700.00
Crédits supplémentaires 2 <sup>ème</sup> série 2010	779'500.00	362'300.00	-417'200.00
Totaux	131'207'625.00	129′747'594.00	-1'460'031.00

### 7. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### Le Conseil communal de Pully,

- vu le préavis municipal N°14 2010 du 15 septembre 2010,
- vu le rapport de la Commission des finances,

#### décide

1. d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2010, 2<sup>ème</sup> série, tels que présentés dans le présent préavis, pour un montant total de CHF 2'816'500.00.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 septembre 2010.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

J.-F. Thonney

Le syndic

C. Martin

La secrétaire